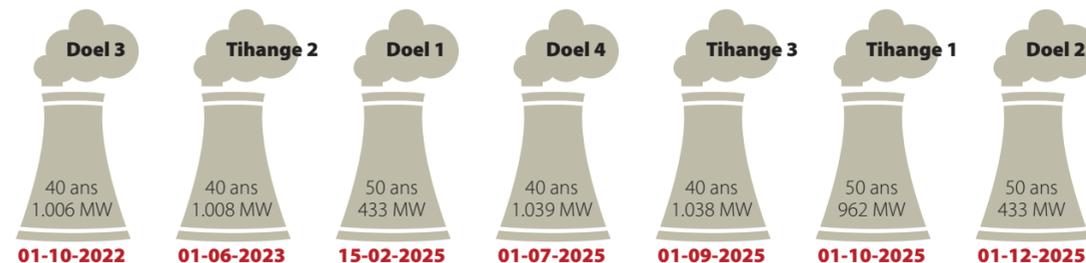


le nucléaire, s'éclaire ?

Le calendrier de fermeture



climat De quoi rendre l'objectif plus compliqué à atteindre. Mais pas impossible

MICHEL DE MUELENAERE

C'est l'un des arguments de la prolongation du nucléaire : son extinction en 2025 entraînera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre et empêchera notre pays d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé. Il y a du vrai et du moins vrai dans ces affirmations. Mais une chose est claire : l'objectif climatique de la Belgique sera plus difficile à atteindre sans le nucléaire qu'il ne

l'est déjà. Pour rappel, l'actuel gouvernement fédéral a validé la cible de -55% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 et promet la neutralité carbone en 2050. Encore faut-il que les Régions – compétentes pour l'essentiel des politiques à mettre en œuvre – acceptent de suivre le mouvement ; ce qui est loin d'être acquis du côté flamand et ce qui reste à l'état d'intention à Bruxelles et en Wallonie.

Selon les experts de l'administration

fédérale, atteindre -55% en 2030 signifierait une réduction linéaire annuelle de 5,7% de nos émissions. Une gageure. Et certains estiment qu'il serait fou de se passer de l'électricité décarbonée produite par nos centrales nucléaires.

Une remise en contexte s'impose. La sortie du nucléaire entraînera une augmentation de nos émissions en 2025, c'est sûr, puisqu'il faudra le remplacer par du gaz naturel émetteur de CO₂ à la production. Mais il ne s'agira que d'une augmentation des émissions de la production d'électricité, pas d'office des émissions globales du pays. En 2030 ? Trop difficile à dire, dit un expert de l'administration fédérale, la situation est « extrêmement dynamique ». Ça dépendra de beaucoup de facteurs : le volume de nos importations, le type de capacités de remplacement développées d'ici là, le niveau de la consommation et d'électrification, l'évolution de la situation sur le marché européen du carbone dont dépend notre secteur électrique...

Changer les comportements

Le Bureau du Plan a calculé que la prolongation de deux centrales nucléaires les plus récentes permettrait d'éviter l'émission de 4,4 millions de tonnes de CO₂ en 2030. A cette date, des centrales au gaz et des importations auront pris le relais des réacteurs fermés. De quoi plomber l'empreinte carbone de notre pays ? Les émissions de la production électrique représentent actuellement un peu moins de 13% de nos rejets totaux. L'augmentation résultant de la non-prolongation de deux réacteurs correspondrait à environ 3,7% des émissions belges aux chiffres 2018 ; 3,9% en 2025, sans doute plus par rapport aux émissions de 2030.

Arriver à -55% tout en sortant du nucléaire, est-ce possible ? Le Bureau du Plan n'a pas encore fait d'étude sur la question. Beaucoup d'experts le reconnaissent : l'affaire s'annonce difficile et un petit « pont » nucléaire (la prolongation de deux réacteurs) aurait facilité la tâche. « Pour y arriver, il va falloir aller chercher partout dans tous les tiroirs », résume Julien Pestiaux, expert chez Climact. « On va devoir être beaucoup plus disruptifs sur les changements de comportements », dit un autre observateur. « Il ne faut jamais dire que c'est impossible », nuance un troisième. « La Belgique n'est pas le seul pays européen à sortir du nucléaire ou à ne pas en avoir. Mais cela demandera plus d'efforts dans le transport et le bâtiment. »



C'est comme la rénovation d'une maison. La situation s'aggrave avant de s'améliorer. D'abord vous êtes dans la poussière et ensuite vous êtes heureux d'avoir fait cet effort

Tinne Van der Straeten, ministre fédérale de l'Energie (sur le plateau de la VRT)

”



cléaires, les capacités de production renouvelables vont bien sûr continuer de se développer. Mais pas dans des proportions qui permettront de compenser le principal « défaut » de l'éolien et du solaire, à savoir leur intermittence liée à la météo. Si une centrale nucléaire produit de l'électricité à environ 80% de sa puissance totale théorique, ce « facteur de charge » retombe à environ 35% pour l'éolien offshore, 20 à 25% pour l'éolien terrestre et 10 à 15% pour le photovoltaïque.

D'autant que notre pays ne fait pas vraiment partie du peloton de tête des énergies renouvelables. Certes, le gouvernement fédéral a confirmé sa volonté de développer un deuxième champ éolien offshore de 2 GW en mer du Nord d'ici 2030. De son côté, Engie s'est empressé de rappeler qu'il entendait installer 1 GW d'électricité verte terrestre et 1 GW en mer à la même échéance. Mais hier encore, la ministre van der Straeten a confirmé que la Belgique a manqué son objectif 2020 tel que fixé par l'Europe : à la fin de l'année, 13% de la consommation belge d'énergie aurait dû provenir de sources renouvelables, mais nous n'atteindrions que 11,68%.

L'électricité que les centrales nucléaires ne produiront plus, nous pouvons évidemment... ne pas la consommer. Dans le cadre du CRM, des entreprises électro-intensives pourraient ainsi s'engager à limiter leur consommation

lors des pics (on parle de « gestion de la demande »). Plus largement, tous les gouvernements du pays engagent citoyens et entreprises à faire preuve de frugalité énergétique (ampoules led, isolation des bâtiments publics et privés...). Mais dans le même temps, les autorités défendent une électrification accrue de la société, notamment du parc automobile et des dispositifs de chauffage (pompes à chaleur), pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Autant de courant qu'il faudra bien produire, au risque d'oblitérer au moins en partie les efforts de modération de la consommation réalisés par ailleurs.

La Belgique peut aussi aller chercher son électricité à l'étranger. Depuis plusieurs années, Elia est engagé dans un vaste programme de renforcement des interconnexions avec les pays limitrophes (France, Pays-Bas, Allemagne, Grande-Bretagne). Mais pour pouvoir importer de l'électricité, cela suppose qu'elle soit disponible de l'autre côté de la frontière. Ce qui n'est pas toujours le cas : si, par exemple, de grandes vagues de froid devaient frapper le continent, nul doute que chaque Etat préférera d'abord fournir ses propres consommateurs avant d'exporter son électricité chez ses voisins. Et quand bien même les règles européennes prévoient des réserves obligatoires pour les échanges transfrontaliers, il pourrait paraître contradictoire pour une Belgique dénu-

cléarisée d'aller chercher son électricité en France, où les réacteurs continuent à tourner à plein régime.

Du coup, la solution la plus évidente, celle qui offre à la fois le plus de stabilité et de flexibilité de production, reste celle des centrales au gaz. C'est celle qui devrait constituer l'essentiel du « mix » CRM. Tout le monde s'accorde d'ailleurs à dire que le gaz sera nécessaire même si Doel 4 et Tihange 3 devaient finalement être prolongés. Plusieurs producteurs sont déjà dans les starting-blocks, à commencer par... Engie qui a des projets de nouvelles centrales au gaz à Vilvorde (850 MW), Les Awirs (850 MW), Anvers (850 MW en partenariat avec BASF) et Amercœur (320 MW). Il en va de même pour Luminus à Seraing (870 MW), Eneco à Manage (870 MW) et Dils-Energie à Dilsen-Roten (920 MW).

Ces projets entreront donc en concurrence pour les enchères du CRM et tous n'aboutiront pas. Mais, à la différence de l'électricité nucléaire décarbonée, le démarrage de nouvelles centrales au gaz n'en entraînera pas moins une hausse des émissions de gaz à effet de serre de notre pays (lire par ailleurs). Un dommage collatéral que Tinne Van der Straeten assume. « C'est comme la rénovation d'une maison », a-t-elle indiqué à la VRT. « La situation s'aggrave avant de s'améliorer. D'abord vous êtes dans la poussière et ensuite vous êtes heureux d'avoir fait cet effort ».

Le dernier réacteur nucléaire belge doit s'éteindre le 1^{er} décembre 2025.

© PHOTO NEWS.

Tension au gouvernement ? Vous n'y pensez pas

L'accord entre sept partis qui a conduit à la formation du gouvernement De Croo est clair : « Le calendrier légal de sortie du nucléaire sera respecté. Fin novembre 2021, un rapport (...) analysera notamment la sécurité d'approvisionnement et l'impact sur le prix d'électricité. Si ce monitoring montre qu'il y a un problème inattendu de sécurité d'approvisionnement, le gouvernement prendra des mesures adéquates (...) ». Et c'est ce qu'a rappelé le président du MR sur Twitter : « Une clause de rendez-vous est prévue en novembre 2021 sur la faisabilité de la sortie du nucléaire. Il faudra que la

sécurité d'approvisionnement soit garantie ainsi qu'un prix raisonnable pour les particuliers et les consommateurs. » Pensez donc : dans une coalition qui allie libéraux et écologistes, socialistes et CD&V, tous savent que la sortie du nucléaire est un dossier potentiellement explosif. Alors ils ont négocié pied à pied cet élément de leur accord et se retournent vers lui dès qu'une question ou un danger potentiel pointe. Mercredi, malgré les attaques ou menaces de la N-VA ou les critiques du CDH parlant de « grande irresponsabilité », les partis de la majorité ne se livraient à

aucune grosse joute publique sur le sujet et réfutaient toute tension. Du côté bleu, certains soupçonnaient « un coup de pression d'Engie pour que le gouvernement fasse marche arrière » ; du côté vert, on se montrait serein face à « la détermination du gouvernement » et la volonté d'Engie « d'investir dans le mix énergétique du futur », rappelant les propos du Premier ministre qui a affiché son « entière confiance dans la capacité de la ministre Tinne Van der Straeten de mener ce dossier à bien ». Circulez ? L'avenir le dira.

MARTINE DUBUISSON